

Tarifs des traversées

APPLICABLES AU 1^{ER} AVRIL 2023

Le Verdon ◀ ▶ Royan

NOUVEAU !
Boutique
en ligne pour
pré-paiement
et recharge

Tarifs grand public	Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 octobre 2023		Tarif réduit du 1 ^{er} novembre 2023 au 31 mars 2024		Toute l'année	
	Billet	Abonnement mensuel *	Billet	Abonnement mensuel *	Abonnement annuel*	Carte 10 passages *
Carte à puce rechargeable		1€		1€	1€	1€
Passager						
Adulte	5€	48€	2,50€	40€	400€	20€
13-25 ans	2,50€	18€	1,30€	15€	140€	13€
4-12 ans	2€	15€	1€	12€	120€	10€
Tarif social	0,50€		0,50€			
Enfant moins de 4 ans, ou Accompagnateur passager handicapé	Gratuit		Gratuit			
Véhicule > Tarifs additionnés aux tarifs passagers						
Vélo, Cheval **	Gratuit		Gratuit			
Moto, quad, voiture sans permis	16€		7,50€			75€
Voiture, fourgon <3,5 t	37€	180€	17€	100€	1 200€	170€
Camping car <3,5 t	50€		40€			400€
Remorque, caravane <3,5 t	23€		16€			

Tarifs professionnels	Tarif réduit toute l'année		
	Billet	Groupe (à partir de 9 personnes)	Carte 10 passages*
Carte à puce rechargeable			1€
Passager			
Adulte	2,50€	2€	20€
13-25 ans	1,30€	1,30€	13€
4-12 ans	1€	1€	10€
Véhicule > Tarifs additionnés aux tarifs passagers			
Voiture, fourgon	17€		170€
Autocar	68€		544€
Poid lourd 2 essieux H > 3 m ou L > 6 m	80€		640€
Ensemble roulant avec tracteur Poids lourd H > 3 m ou L entre 13,5 m et 15 m	100€		800€
Convoi exceptionnel, ensemble roulant avec remorque, grue et convoi agricole groupe B	320€		2 560€
Tracteur agricole	55€		440€
Tracteur viticole	45€		360€
Ensemble roulant avec remorque, groupe A	95€		760€
Colis jusqu'à 25 kg	12€		

*Abonnements et carte 10 passages à présenter en caisse.

L'abonnement s'obtient sur demande écrite. Il n'est pas vendu en caisse et prend quelques jours de traitement. Formulaire à télécharger sur gironde.fr/bacs.

**Contact quelques jours avant impératif avec le service des transports maritimes pour convenir de l'organisation.

L'ensemble des tarifs et conditions de vente est consultable sur gironde.fr/bacs

Aucune réservation pour la traversée
(sauf pour les bus et poids lourds)

se présenter
30 minutes
avant l'heure
indiquée de départ

Département de la Gironde - DrCom - CID - Impim'verte - avril 2023



Retrouvez toutes
les informations à jour sur
gironde.fr/bacs

